



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes
handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action du 2 février 2009
au siège Bruxellois du parti Ecolo

A l'occasion de son 33ème sit-in, ni la neige ni le verglas n'ont eu raison de la détermination du GAMP qui terminait par Ecolo, à la veille des élections régionales, le tour des partis démocratiques francophone.

C'est en qualité de membre d'Ecolo que Madame Evelyne Huytebroeck, Ministre en charge de la politique des personnes handicapées à la COCOF, nous a accueillis accompagnée de différents membres du parti : Mme Muriel Gerkens, députée fédérale, Mme Dominique Braeckman, députée bruxelloise et chef de groupe au Parlement Francophone Bruxellois (PFB), Mr. Paul Galand, député bruxellois en charge des matières sociales et de la santé, Mme Sarah Turine, secrétaire régionale bruxelloise, ainsi que Mme Véronique Gailly, collaboratrice de Mme Huytebroeck. Mr. Christos Doulkeridis, Président du PFB et secrétaire politique bruxellois d'Ecolo, a rejoint la réunion plus tard.

Pour la énième fois, le GAMP a rappelé brièvement ses revendications, conscient par ailleurs des avancées et des mesures prises pour l'ouverture de places, mais il a insisté sur le fait que chaque année, une centaine de jeunes adultes en plus seront en demande de solutions. Il est donc essentiel de dégager une politique globale et d'apporter des solutions structurelles, on ne peut se contenter de quelques dizaines de places qui ne seront d'ailleurs pas ouvertes avant 2012. Le GAMP voudrait aboutir à une programmation d'ouverture de places.

Le socle de revendication rédigé en collaboration avec des représentants des différents partis et des parlementaires n'a pas encore été diffusé, il le sera à la fin de la tournée des partis.

Le GAMP s'inquiète également des travaux de la conférence interministérielle dont il n'entend plus parler.

Mme Huytebroeck, consciente que ce qui a été fait n'est pas suffisant, prône également une planification des places pour 2009-2015, avec un plan pluriannuel d'ouverture d'une centaine de places. Elle espère aussi une ouverture au niveau du bi-communautaire maiselle n'a pas d'assurance pour le budget et garde un œil sur les négociations institutionnelles pour le refinancement de la COCOF pour laquelle elle préconise un refinancement de minimum 30 M d'euros annuels. Des discussions sont en cours entre les différents partis francophones pour les clés de répartition des subsides de la Communauté Française entre la COCOF et la Région Wallonne. Ce sujet fera l'objet des discussions de juin après les élections régionales. Il est possible par ailleurs que le paysage institutionnel bruxellois change, notamment les compétences de la COCOM pourraient être intégrées dans les matières régionales.

Le parti Ecolo se soucie également des autres domaines qui touchent au secteur du handicap tels que le logement, l'emploi. Il faut décloisonner et insérer dans toutes les politiques les questions concernant le handicap.

Mme Gerkens, députée fédérale, soutien la création de places à Bruxelles mais estime qu'il faut apporter des réponses différentes à des besoins différents. Il existe d'autres formes d'aide que les institutions et la conférence interministérielle travaille sur différentes orientations.

Le saucissonnage et le mélange de compétences régionales, fédérales, locales, suscitent le questionnement, notamment au sujet du BAP (Budget d'Assistance Personnelle). Son développement est très inégal en Belgique car il dépend de la politique de l'aide aux personnes - communautarisée et régionalisé - le BAP est très développé en Flandre mais à l'état de projet pilote aussi bien en Wallonie qu'à Bruxelles (COCOM). Si l'on parle de fédéralisation du BAP (à voir comme une allocation), quid du cumul des allocations d'intégration et du BAP ? quid des néerlandophones qui sont beaucoup plus avancés dans ce domaine et qui percevraient une fédéralisation comme un pas en arrière ? Il y a peu de chances que cela soit possible. D'autre part, avec le BAP, va-t-on transformer chaque personne en employeur (comme en Flandre) ou va-t-on plutôt mettre en place des services d'aide à sa gestion, ce qui



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes
handicapées de grande dépendance

garantirait une meilleure gestion des emplois mais serait davantage coûteux? Elle estime que ces réflexions sont intéressantes mais qu'il y a encore beaucoup à faire....

Mme Braeckman signale qu'elle n'a pas attendu la diffusion officielle du socle pour en faire part au parti Ecolo et notamment pour le programme électoral qui, pour ce qui est des l'aide aux personnes handicapées, correspond à nos revendications. Elle favorise la politique d'inclusion et de participation de toutes les compétences, sans vouloir diminuer pour autant le budget plus spécifique attribué à la politique du handicap, notamment dans le cadre de la grande dépendance. D'autres pistes sont discutées en intra-francophone, notamment le transfert d'autres compétences au niveau régional, ce qui permettrait de décharger la COCOF d'un certain poids budgétaire.

Mr. Galand prône aussi l'inclusion des personnes handicapées, qui sont avant tout des citoyens, dans toutes les politiques. Il suggère au GAMP de rajouter dans son socle le terme de *transversale à politique globale*.

Tout citoyen qu'il soit porteur d'un handicap aujourd'hui ou demain doit bénéficier :

- du principe d'égalité et de solidarité de prise en charge par le fédéral ;
- du principe de subsidiarité à charge des communautés et régions.

Cette logique est à re-formuler pour plus de cohérence.

Après cette entrée en matière, le GAMP rappelle :

- Les questions toujours en rade, la révision de l'accord de coopération entre Bruxelles et la Wallonie, celle des transports scolaires
- Ses inquiétudes, la pénurie globale de places, car même si les projets se réalisent ce ne sera jamais qu'une partie des besoins qui seront satisfaits, les incohérences sur lesquelles l'on butte à tous moments, la non adéquation des arrêtés et décrets aux besoins réels, l'impossibilité d'envisager des petites structures plus propices à l'inclusion, les fins de non recevoir réservées par la Ministre bruxelloise en charge du logement et plaide pour que l'ensemble des acteurs soient ouverts à ce qui se passe ailleurs, notamment au niveau des logements (ex. en Suède). Que les décideurs bruxellois s'informent, aillent voir ce qui se fait tout près de chez nous, notamment la Hollande, que Bruxelles trouve sa propre politique car les problèmes de fond sont toujours là et l'on est sans cesse dans l'urgence. Il existe un Beliris pour embellir Bruxelles, pourquoi pas un BelPhare ?
- L'augmentation du nombre d'enfants déscolarisés et pour lesquels aucune solution n'existe.

Mme Huytebroeck reprend la parole pour affirmer que :

- Il ne faut pas plaider pour une re-fédéralisation ; c'est depuis la régionalisation qu'il y a une prise en compte des besoins des personnes plus fragiles, mais il est vrai que Bruxelles a été la Région la plus mal lotie dans toutes les matières.
- Elle reconnaît qu'il y a encore « du boulot » et elle sait que 80 places ne suffiront pas.
- La révision globale des arrêtés permettra de revoir certaines choses.
- Elle serait d'accord pour visiter d'autres pays : pourquoi pas un voyage avec des parents, des professionnels, pour réfléchir autrement, et nous signale que réfléchir à d'autres solutions est une des missions du Conseil Consultatif.
- L'accord de coopération sera finalisé dans les tous prochains jours car il passera à l'approbation des Parlements wallon et bruxellois. Des contacts suivis entre l'AWIPH et le PHARE sont d'ailleurs en cours.

Mr. Galand ajoute qu'on ne peut abandonner la piste de la sécurité sociale dont le budget représente à lui seul la somme de tous les autres ; c'est la solidarité fédérale qu'il faut sauvegarder à tout prix.



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes
handicapées de grande dépendance

Mr. Doulkeridis se dit d'accord sur nos revendications et insiste sur la bonne volonté de tous les secteurs.

Ecolo prend l'engagement :

- De mettre les revendications du GAMP dans son programme électoral régional.
- De faire en sorte, s'il participera aux accords gouvernementaux, que celles-ci s'y retrouvent.
- De porter ces revendications quelque soit son rôle dans le futur gouvernement, qu'il soit dans la majorité ou dans l'opposition. Les membres d'Ecolo mettront ces enjeux sur la table car ils sont tous convaincus, à titre individuel et de parti, de leur justesse et légitimité.

Enfin, Ecolo salue le combat du GAMP qui a gagné en pertinence et en reconnaissance générale.

Avant de prendre congé et de remercier ses hôtes, le GAMP insiste pour que son avis soit sollicité lorsqu'il échoit et demande qu'Ecolo mandate un représentant averti des questions du handicap, ainsi qu'un suppléant, au groupe de travail qu'il compte mettre en place.

Rapporteur : Claire Borchgraeve